

■ **POLAT Cem**, à Genève, CH-660-2072004-5, exploitation d'un bar à l'enseigne 'J-MO BAR' (FOSC du 24.04.2007, p. 6). La procuration de Budak Baris est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Polat Güler, d'Onex, à Lancy.
Journal no 11412 du 07.09.2007
(04108584 / CH-660.2.072.004-5)